Pétrole et gaz du Canada-Loi

C'est ce que mes collègues et moi-même avons essayé de démontrer dans nos interventions. Mais les ministériels sont restés muets sur ce point.

Troisièmement, le programme de canadianisation des libéraux n'est, à toutes fins utiles, qu'un programme de privatisation. Or, nous parlons quant à nous de participation et de contrôle de l'État. Que ce soit bien compris. Le secrétaire parlementaire y a fait allusion en parlant de la canadianisation. Signalons par ailleurs qu'on trouve toutes ces lacunes dans le bill.

Parlons un peu du dossier des libéraux. En 1974, le premier ministre (M. Trudeau) a promis aux Canadiens une participation de 50 à 60 p. 100 dans tous les nouveaux projets énergétiques. Or, il n'a pas tenu sa promesse. Il nous promet maintenant non pas une prépondérance canadienne, mais une participation canadienne de 50 p. 100 avant 1990.

Le secrétaire parlementaire a dit que nous avions fait de grands progrès. Selon lui, la participation canadienne s'établirait à près de 35 p. 100, soit 5 p. 100 de plus grâce aux bons effets du Programme énergétique national. Ces 5 p. 100, qui nout ont fait passer d'un taux de participation de 30 à 35 p. 100, nous ont coûté 6.8 milliards de dollars. Avec une somme pareille nous aurions pu acheter Imperial Oil. Et nous serions devenus propriétaires sur-le-champ de 50 p. 100 de notre industrie pétrolière. Le gouvernement n'a pas le cran d'agir ainsi. Il préfère se draper dans le drapeau de la canadianisation. Quelle que soit la façon dont on l'envisage, c'est une pure comédie.

J'ai signalé à maintes reprises qu'en dépit des dispositions du projet de loi, il sera encore possible de contourner les exigences de la participation canadienne qui ne sont même pas définies dans le projet de loi. Il faudra en voter un autre. J'ai signalé comme exemple de quelle manière une entreprise mixte exploitée dans l'Arctique pourra appartenir à Imperial Oil à 70 p. 100 et à Petro-Canada à 30 p. 100. Est-ce là ce qu'on appelle 51 p. 100 de participation canadienne?

Je l'ai répété à trois reprises à la Chambre. Je ne reviendrai pas sur les statistiques que j'ai fournies. Mais personne ne m'a jamais contredit. Quand on examine le bill de près, la participation canadienne devient une farce. Il n'est nullement question de contrôle canadien. Nous avons bien proposé des amendements, mais le gouvernement les a repoussés.

Pourquoi l'emprise étrangère nous semble-t-elle aussi néfaste? Contrairement à l'argument invoqué par mes collègues à ma droite, argument fondé sur la libre entreprise qui ferait profiter le Canada du capital étranger, les multinationales sont exportatrices nettes de capital. En somme, elles tirent plus d'argent de notre pays qu'elles ne lui en apportent.

De 1975 à 1980, l'industrie pétrolière a exporté en tout la somme nette de 4.1 milliards de dollars. Ces chiffres proviennent du rapport de l'agence gouvernementale chargée de surveiller l'industrie pétrolière. Les avoirs des sociétés ont augmenté de 359 p. 100, passant de 14.6 milliards en 1973 à 53.4 milliards en 1980. Ce gain en capital appartient essentiellement à des investisseurs étrangers, non pas aux consommateurs ni aux contribuables canadiens.

Le député de Calgary-Centre (M. Andre) nous a vivement reproché de ne pas appuyer les sociétés pétrolières. Les Canadiens estiment que ces sociétés sont extrêmement riches. Nous savons que certaines petites sociétés sont en difficulté. Et nous

pouvons venir en aide aux petites sociétés canadiennes. D'une façon générale, les Canadiens voient dans ces sociétés des entreprises riches et opulentes. Aux termes de l'accord conclu entre l'Alberta et Ottawa, elles continueront de s'enrichir davantage aux dépens des consommateurs canadiens.

En 1980, les bénéfices de l'industrie pétrolière représentaient près de 30 p. 100 des bénéfices totaux du secteur non financier de l'économie. Cette riche industrie s'enrichit de plus en plus et ce mouvement s'étend aux autres segments de l'économie. Sa puissance et sa richesse sont aux mains d'étrangers, mais elle peut exercer des pressions sur nos gouvernants. Les faits sont là. Prenez Cold Lake et Syncrude. Elles ont recours au chantage et refusent d'intervenir. Elles refusent d'aller de l'avant à moins de recevoir davantage d'argent, une plus grosse part du gâteau. C'est pourquoi nous estimons impossible de tolérer une telle chose.

Qu'est-ce que les libéraux proposent de faire? Ils proposent ce que j'appellerais, pour le moins, des demi-mesures. Voilà ce que Marc Lalonde a dit à New York.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député doit désigner les ministres par le nom de leur ministère et les députés par le nom de leur circonscription.

M. Waddell: Je suis désolé, monsieur l'Orateur. Je cite un article qui le nomme. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a déclaré à New York, le 18 novembre 1980:

N'estimez-vous pas qu'un parti qui propose de ramener la mainmise étrangère à 50 p. 100 d'ici dix ans fait preuve d'une grande prudence? Je doute fort que les Américains accepteraient une mainmise étrangère de 50 p. 100 dans n'importe quelle grande industrie—encore moins une industrie essentielle et fondamentale comme celle du pétrole et du gaz. Et il serait impensable de tolérer une chose pareille au moment où cette industrie revendique une part de plus en plus considérable des richesses nationales.

Il est prêt à le tolérer dans une proportion de 50 p. 100. C'est une demi-mesure. En fait, la politique énergétique nationale remplace les grosses sociétés étrangères, principalement américaines, comme Exxon, l'amie du député de Calgary-Centre et du parti conservateur, par de grosses sociétés canadiennes comme Dome Petroleum et Nova Corporation. Il remplace les Rockefeller et les Mellon par les Conrad Black et les Bob Blair. C'est très bien. Ils sont Canadiens. Néanmoins, vont-ils agir autrement que les sociétés pétrolières multinationales?

Qu'est-ce qui nous garantit que les sociétés pétrolières canadiennes privées, dont nous avons subventionné les activités de prospection à raison de 93c. pour chaque dollar dépensé, et j'y reviendrai dans un instant, agiront autrement que les sociétés étrangères? Croyez-vous que les douze milliards de dollars extorqués aux consommateurs canadiens, selon le rapport Bertrand, retourneront dans les poches des contribuables si nous remplacons par Imperial ou Gulf, Dome ou Norcen? Malheureusement, je n'en suis pas si certain et je vais vous dire pourquoi, monsieur l'Orateur. Les sociétés pétrolières privées vont avoir pour premier objectif de faire monter les prix. Leur deuxième objectif sera d'accroître les exportations, comme on peut en juger déjà par les pressions exercées en Alberta dans le domaine des exportations de gaz. Leur troisième objectif est d'obtenir davantage d'exonérations fiscales. J'en veux pour preuves les critiques qu'elles formulent au sujet du Programme énergétique national et du projet à l'étude, qui leur accorde pourtant toutes sortes d'avantages fiscaux.